

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 JANVIER 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 janvier 2023 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Secrétaire de séance : Monsieur Guillaume DANGUIN

Excusée : Mme Cindy PERREAL

Début de la séance : 20h00

Approbation du compte-rendu du 6 décembre 2022

URBANISME

- Demande préalable déposée par Monsieur Cédric RIVIER au 48 impasse des Hauts de Chavasson pour installation d'une pergola. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente PERRODIN-BOUNIARD/CHANUSSOT-WISSLER au 820 route de Ronzières.
- Certificat d'urbanisme pour la vente JEAN ANTOINE/FESSMANN au 806 route de la Rejonière.
- Certificat d'urbanisme pour l'échange David MELLET/DÉPARTEMENT divers bois de Brou.

VOIRIE

- Le banc en pierre rue des Grandes Planches (au-dessus des escaliers) est cassé et l'assise sera remplacée par du bois.
- Le fossé aux Palletières a été curé.
- D629 : les travaux préparatoires ont été réalisés en attente de l'enrobé.
- La voirie de la MARPA est terminée.
- Sécurisation des Grandes Planches et cheminement MARPA : un projet a été présenté au Conseil Municipal. Celui-ci sera envoyé au CAUE afin de recueillir des avis sur l'aménagement paysagé.

BÂTIMENTS

- Bâtiment de la cantine et de l'école: Les cheneaux du bâtiment cantine seront remplacés. Il est nécessaire de réaliser un démoussage du toit de la chaufferie côté école ainsi que les nettoyages des cheneaux sur le bâtiment école. L'entreprise Chuzeville a été sollicitée pour un montant total de 3 552€ HT. Devis acceptés par le Conseil Municipal.
- La pompe de la fontaine sera démontée pour réparation par Madame Nathalie DURAND.
- Maison Médicale : Les gaines de la VMC ont été nettoyées.
- L'affaissement situé dans le jardinet de l'appartement aux Grandes Planches n'a pas évolué. Il est prévu de le remblayer.
- Le local rue des Grandes Planches va être loué.
- Visite des bâtiments pour diagnostics énergétiques. Notre commune, en partenariat avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, participe à un projet pour le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie des bâtiments publics. Les bâtiments « mairie, écoles et poste » sont concernés par ce dispositif destiné à orienter les rénovations et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Présentation du Plan Climat Air Energie Territorial : Un plan climat est un programme d'actions qui vise à atteindre localement les objectifs de la transition écologique qui ont été définis au niveau mondial, européen et national.

Le plan climat de la CCPBD a été validé en octobre 2021 pour une durée de 6 ans et renouvelable autant que nécessaire.

Les principaux objectifs :

1. Réduire nos consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables,
 2. Diminuer les émissions de gaz à effets de serre et améliorer la qualité de l'air,
 3. Protéger les ressources naturelles et renforcer la biodiversité,
 4. Adapter le territoire aux changements climatiques et réduire sa vulnérabilité.
- Commission mobilité : compte-rendu réunion du 6/12.
 - o Création de deux nouvelles lignes : 218 (L'Arbresle-Villefranche) et 219 (Val d'Oingt-Villefranche). En attente de mise en service et de détermination des arrêts.
 - o Proposition d'une nouvelle liaison entre Lozanne et la Gare de Saint Germain au Mont d'Or : pour l'instant non validée par le Sytral (en attente d'études complémentaires). Cette desserte desservirait 3 gares, 6 Zones d'Activités, 6 communes et 6 lignes de bus (14 arrêts prévus pour une durée de 19 min).
 - o Avancement du Plan de Mobilité : des études vont être conduites par 2 cabinets externes :
 - Diagnostic complet des habitudes, logiques de déplacements, attentes, besoins (dont une enquête auprès des habitants et usagers)
 - Un accompagnement à la construction d'une démarche participative
 - o Résiliation du Stop connecté
 - o Etude sur la ligne TER Lyon-Paray le Monial
 - o Voie du Tacot : l'opportunité d'une étude pour développer le vélotourisme.

COMMUNICATION

- Bulletin annuel : objectif tenu. Distribution prévue le week-end du 21-22/1
- Courrier reçu des Impôts de Tarare pour mise à jour de l'adressage des numéros et noms de rues afin de fiabiliser les taxes d'habitations.
- Déploiement de la fibre : Certains habitants ont eu l'information que leur domicile était éligible (erreur dans la remontée d'information). Après consultation de l'opérateur, ces adresses ont été bloquées à posteriori pour cause d'étude et travaux complémentaires.

ELECTRICITÉ

- SYDER : compte-rendu du 3/01.
 - o Réunion principalement axée sur le budget primitif.
 - o Projet Ami Puissance (photovoltaïque) : le consortium de 3 sociétés Rhônalpines a été retenu pour la constitution de la SAS dont 40% des parts seront détenues par le Syder et 20% pour chacune des 3 sociétés. Le Département a semble-t-il donné son accord pour être partie prenante du projet.
 - o La demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) va être relancée par le Syder dans le cadre de la démarche performancielle. Nous attendons toujours le retour du Syder concernant la demande de coupure de l'éclairage public

EAU ET ASSAINISSEMENT

- Travaux d'assainissement au Berthier et route des plats. Les travaux ont repris début janvier au niveau de la Fabrique.

DIVERS

- Remerciements Madame THYSSEN.
- Prochain Conseil le mardi 14/02
- *Fin de séance 22h10*